

COMITE D'INTERET LOCAL LA SEYNE OUEST ET SUD

B.P 60222 – 83511 LA SEYNE SUR MER Cedex



Permanences du CIL, les 1ers et 3èmes lundis de chaque mois de 17h à 19h
Maison Bouvet, 114 Chemin des Moulières à La Croix de Palun

☎ : 06 70 88 10 78

Adresse courriel : cillaseyneouestetsud@orange.fr

Site Internet du CIL : <https://cillaseyneouestetsud.com>

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 enregistrée sous le n° W832002045

La Seyne sur Mer le 13 mars 2021

C R DE LA REUNION DU BUREAU DU CILLSOS **TENUE LE SAMEDI 13 MARS 2021**

Référence à rappeler : N°20210313/08-CILLSOS/ABFPJCB

En visioconférence

Présents : Mmes : S. ARDOUIN, H. BERENGER ainsi que MM. : J-C. BARDELLI, A. BISCOS, A. BONNET, J. GATEL, J. HUILLET, J. MEDURI, F. POURCHIER, P. ROUME, A. TELLE, H. VILLA

⊕ 9h30, le président ouvre la séance et remercie les participants qui ont bien voulu répondre à l'invitation pour cette réunion télévisuelle.

Le PV de notre réunion du Conseil d'Administration du 6 février 2021 tenue par l'intermédiaire de la visioconférence est approuvé après quelques petites retouches, il sera imprimé et diffusé aux intéressés.

1° - Charte du respect de la Laïcité et des Valeurs de la République : Dans un courrier adressé à toutes les associations, dont le CILLSOS, Madame le Maire souhaite renforcer la transmission, l'appropriation et le respect des valeurs de la République à travers une charte qu'elle propose de signer conjointement. Les membres du Bureau de notre CIL, consultés à ce sujet et après avoir en débattu ensemble décident, d'un commun accord, de signer ce document. Celui-ci sera remis au service Vie Associative comme demandé par Madame le Maire.

2° - Débat entre les administrateurs de MART : Après de nombreux échanges de courriels entre tous les administrateurs de MART, dont le président du CILLSOS qui en fait partie, la question d'un éventuel déclassement de la baie du Lazaret en C fait débat.

En raison de la qualité moyenne des eaux de cette baie, la question est posée par certaines associations écologistes. Si la plupart du temps les eaux sont de bonne qualité il arrive parfois, et principalement en période de fortes précipitations, que les analyses effectuées sur les 12 capteurs installés dans le périmètre de la zone des parqueurs donnent des signes inquiétants de pollution passagère mais manifeste. Cependant, nous sommes totalement solidaires des pisciculteurs et conchyliculteurs qui apportent une activité économique non négligeable dans notre commune et qui font rayonner le savoir-faire local dans tout l'hexagone. Et pour les soutenir de notre mieux, c'est dans la recherche de l'origine des pollutions à terre qu'il faut se mobiliser. Les réseaux d'assainissement qui saturent lors des grosses intempéries, en raison des branchements illégaux, déversent dans les pluviaux leurs eaux noires et insalubres qui finissent dans la baie et créent ainsi la pollution bactérienne. Par ailleurs, si la baie est déclassée en C, les pouvoirs publics n'auront plus l'impérieuse nécessité de conserver les capteurs et sans ces matériels, la surveillance de la rade ne sera plus assurée comme elle l'est actuellement. D'où la mobilisation et la prise de conscience de tous nos concitoyens pour faire pression sur nos dirigeants afin qu'ils prennent les mesures adéquates en matière de contrôle et de mise en conformité des réseaux d'assainissement. Affaire à suivre...

3° - Sentier du littoral : L'association MART a rencontré M. Gilles VINCENT pour faire le point sur la situation du sentier du littoral allant de Six-Fours au Pradet. Concernant le secteur seynois, il a été acquis de faire une visite des travaux en cours à la station Amphitria et sur la corniche Merveilleuse avec M. LE NEANNEC, responsable des travaux. Le CILLSOS sera représenté par un membre de son Bureau.

4° - Rencontre avec Mme le Maire : Madame le maire a souhaité nous rencontrer pour nous faire part de son mécontentement à la suite de la parution de l'article de Var-Matin du 8 février 2021, relatif aux propos du Président portant sur les dysfonctionnements en matière de communication entre la mairie et le CILLSOS. Mme le Maire déplore avoir elle-même tout ignoré des travaux du giratoire Mauvéou/RD16, projet géré par le Département pour un budget de 90.000€. Regrettant également l'absence de plan disponible pour ce chantier, Mme le Maire estime néanmoins ce giratoire trop petit. Les deux parties dialoguent et les éclaircissements apportés par le Président apaisent le débat et mettent un terme à ce point initial de tension.

D'autres points ont pu être abordés lors de cette entrevue et en particulier les prémisses d'un projet de requalification de l'ensemble de la route de Fabrègas par les services de MTPM donneurs d'ordre et financeurs de l'opération. Sur ce sujet, il y a encore pas mal de travail pour ces services qui souhaitent privilégier la négociation avec les propriétaires riverains plutôt que l'expropriation.

Par ailleurs le souhait de voir réaliser trois giratoires supplémentaires a été abordé et pour le CILLSOS celui qui semble prioritaire se situe à l'intersection du chemin des Moulières à la Croix de Palun avec l'avenue Renoir car en supprimant le feu tricolore de Mauvéou, c'est un flux de véhicules ininterrompu qui se dirige vers Six-Fours et qui complique la sortie de ce chemin.

Enfin, nous avons appris la création d'une police de l'environnement qui remplace la brigade qui n'était pas assermentée. Cette police pourra donc verbaliser les contrevenants des haies débordantes sur les voies publiques ainsi que nombre d'incivilités restées jusqu'à présent impunies.

5° - Rencontre avec M. BECCARIA, adjoint chargé des CIL : Cette rencontre avait pour but de passer en revue un certain nombre de questions liées aux stationnements illégaux, aux marquages au sol, à la collecte des déchets verts et de faire le point sur l'état des voies et les travaux en cours et à venir. Certaines questions liées au tri sélectif seront vues avec l'adjointe chargée de ces dossiers, Mme SINQUIN.

6° - Lettre à Mme le Maire pour le chemin du vallon des Moulières : Les riverains de ce chemin se sont émus de la lenteur des services d'EDF pour remplacer un poteau menaçant de tomber depuis plus d'un an et attaché provisoirement à un arbre. Par ailleurs, ils se plaignent du manque de points lumineux. Nous en avons dénombré au moins cinq !

Pour toutes ces raisons, nous avons fait appel à l'adjoint aux travaux, Monsieur GUTTIEREZ, qui est venu accompagné de son chargé de mission, M. CHAPPARO, constater ces faits et qui en ont pris bonne note. M. CHAPPARO croyant que cette voie était privée a aussitôt contacté le service concerné qui lui a certifié la qualité de public du chemin. Une lettre a été transmise à Mme le Maire pour lui faire part de cette situation

7° - Lettre à Mme le Maire pour dénoncer les odeurs nauséabondes : Nous avons été interpellés par les résidents des quartiers Sud de notre commune et plus particulièrement ceux des secteurs de Fabrègas, des Plaines ou de l'avenue Renoir. Il se peut que ce soit en partie lors du passage des camions en provenance ou en direction de la station Amphitria que les odeurs soient diffusées tout le long de leur parcours. Mais d'autres facteurs peuvent trouver leur origine comme les pompes de relevage du tout à l'égout défaillantes ou le réseau lui-même mal entretenu.

En tout état de cause, nous demandons à Mme le Maire de prendre toutes les dispositions pour que cessent ces désagréments. Affaire à suivre...

8° - Visite d'un pisciculteur : Invité par l'association MART, notre président a rencontré M. Olivier OTTO, producteur de poissons en baie du Lazaret. Cette réunion fut fort intéressante du point de vue prise de conscience dans la nécessité de préserver la qualité des eaux de cette baie. Si les poissons sont moins impactés que les coquillages par les pollutions accidentelles ou occasionnelles, les cages seront à l'avenir déplacées durant la période estivale vers Saint Mandrier afin de diminuer l'impact environnemental par les déjections des poissons sur les coquillages. Les installations de cette entreprise sont régulièrement contrôlées et aucune négligence n'a été signalée jusqu'à présent. Nous attendons maintenant qu'un mytiliculteur nous propose de visiter ses installations et afin d'en connaître un peu plus sur son activité.

9° - Pas d'invitation en raison de la situation sanitaire.

10° - Lu dans la presse :

- Le 08.02.21 : Feu vert pour le giratoire de Mauvéou
- Le 08.02.21 : Interview express : « un aménagement très attendu »
- Le 16.02.21 : L'abandon du cinéma dans l'atelier mécanique fait réagir
- Le 20.02.21 : FIRST : De nouvelles ambitions pour le bassin de génie océanique
- Le 22.02.21 : Le CNRS va prendre ses quartiers à Brégallion
- Le 25.02.21 : Pour faire front à la crise le Poséidon se réinvente
- Le 26.02.21 : Avec le rond-point, la fin des bouchons à Mauvéou ?
- Le 11.03.21 : Un nouvel arrêt pour l'appel bus 88 sur le chemin Artaud à Pignet

11° - Tour de table :

A. TELLE déplore le manque de retour de la part des services municipaux à la suite de nombreux courriers restés sans réponses. Il s'interroge sur les prérogatives des Adjoints de Quartiers.

A. BISCOS souhaite connaître les limites des responsabilités des adjoints. Faut-t-il systématiquement s'adresser à eux ?

Le président BARDELLI suggère la création de « Porteur de Projet » (exemple : la réhabilitation et le devenir de la maison Jean Bouvet) De son côté Solange ARDOUIN nous rappelle que cette idée a déjà été lancée mais jamais concrétisée à ce jour. Il est fortement souhaitable que l'idée lancée aille jusqu'à son terme.

J. HUILLET souhaite que nos adhérents soient davantage impliqués et soutiennent nos propositions, ce qui nous permettrait de peser plus lourd auprès des élus. Il souhaite que des rencontres régulières puissent être envisagées avec Mme le Maire, et que nos entrevues avec elle restent très courtoises tout en faisant preuve de diplomatie ! C'est bien Mme le Maire qui détient tous pouvoirs de décisions.

Il s'interroge par ailleurs sur le devenir des eaux usées des stations « Lavage Auto » Y a-t-il un retraitement avant leurs rejets ? Passent-elles par Amphitria, ou vont-elles directement à la mer ? Peut-on connaitre les résultats des diverses analyses des eaux de notre rade ?

A. BONNET s'interroge sur la pollution provoquée par les excréments des poissons d'élevage. De plus il souhaite avoir plus d'informations sur les périodes d'interdiction de ventes des coquillages et connaître les origines des pollutions constatées qui provoquent l'arrêt des exploitations et ventes de ces coquillages.

P. ROUME s'interroge sur les possibles pollutions que pourraient déverser les navettes maritimes du Réseau MISTRAL !

F. POURCHIER informe que les travaux d'enfouissement des réseaux ont débuté le long de la route de Fabregas à partir du giratoire du Docteur Sauvet. Certain riverains risquent de perdre quelque mètres carrés lors du recalibrage de la chaussée.

J. MEDURI : signale le déversement d'huiles de moteur et de lavage de véhicules sur le chemin de la Croix de Palun en provenance du concessionnaire Renault.

➡ **12H00 Fin de la réunion du Bureau « virtuelle »**

Le secrétaire de Séance :
1^{er} vice-président du CILLSOS
Francis POURCHIER

Le Président du CILLSOS :
Jean- Claude BARDELLI

**Prochaine réunion du Conseil d'Administration
samedi 10 avril 2021 à 9h30
en visioconférence**

Copie :

- Mme le Maire de la Seyne sur Mer
- Mme la Députée de la 7^{ème} circonscription
- Mmes et MM. les Adjoints et Conseillers aux bons soins de Mme Le Maire
- Mme et M. les Conseillers départementaux du Canton la Seyne Sud-Saint Mandriner
- Mme et M. les Conseillers départementaux du Canton la Seyne Nord
- Mme la Conseillère Régionale - M. le Conseiller Régional
- M. le Directeur des Services Techniques, Mairie Annexe
- M. le Commissaire Stéphane GARCIN de la Police Nationale
- M. le Directeur de la Police Municipale.
- Allô La Seyne - Pôle Proximité Population Prévention, Gestion de Proximité Siennoise
- Collectif des CIL de La Seyne sur Mer
- Lotissements adhérents (21 + 2 correspondants de secteurs)
- Membres du C.A (15)
- Archives CILLSOS 2021